



**HAL**  
open science

## Licence Ethnologie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Ethnologie. 2014, Université Paul-Valéry Montpellier 3. hceres-02037299

**HAL Id: hceres-02037299**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037299v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation de la licence



Ethnologie

de l'Université Paul Valéry  
Montpellier 3

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

*En vertu du décret du 3 novembre 2006<sup>1</sup>,*

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

---

<sup>1</sup> Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

# Evaluation des diplômes Licences – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Montpellier

Établissement déposant : Université Paul-Valéry Montpellier 3

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Ethnologie

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3LI150009280

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :  
UFR 5, Université Paul-Valéry - Montpellier 3, Route de Mende 34199 MONTPELLIER Cedex 5.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

## Présentation de la mention

La licence mention *Ethnologie* n'est ouverte qu'en troisième année de licence. Elle vient proposer une spécialisation en ethnologie par accès direct aux titulaires de deux premières années de licence en sociologie ou sur dossier pour tout autre titulaire de deux premières années de licence dans un autre domaine. Il n'est possible de suivre les cours qu'en présentiel. Cette formation est l'une des rares en France à destiner essentiellement les étudiants qui valident la licence à un parcours en master recherche *Ethnologie-Sociologie* puis à une spécialisation en ethnologie qui ouvre sur un doctorat dans la discipline.

Les cours et les travaux dirigés qui y sont organisés totalisent 546h sur les deux semestres. Ils permettent l'acquisition de compétences disciplinaires (approches anthropologiques diverses, grands auteurs du domaine, pratique de l'investigation ethnologique), de compétences additionnelles (anglais et informatique), de compétences transversales et de préprofessionnalisation.

# Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Plusieurs caractéristiques donnent à cette offre de formation une position atypique qui influe sur le fonctionnement : elle est l'une des rares en France de ce type, elle se positionne comme un premier palier vers le master voire le doctorat, elle accueille un tout petit nombre d'étudiants.

Les objectifs sont clairement énoncés : il s'agit de former des spécialistes de la discipline destinés à devenir des chercheurs en ethnologie. Le cursus se met progressivement en place dès le L1 et le L2 pour les étudiants intéressés qui s'inscrivent alors en *Sociologie*, la troisième année constitue le premier palier véritable de la spécialisation en ethnologie avant la poursuite en master.

Cette formation accueille un petit nombre d'étudiants et cette particularité permet aux enseignants d'être aux plus près des besoins des étudiants : les moments de TD (travaux dirigés) ou le travail sur dossier systématiquement suivi par un enseignant référent permettent ce type d'organisation.

Les étudiants qui souhaitent mettre un terme à leur formation à l'issue du L3 peuvent prétendre exercer l'un des métiers ou ils peuvent aussi se présenter à l'un des concours de niveau licence, sans précision dans le dossier sur ceux visés par les étudiants. Cependant, parce qu'ils connaissent bien leur environnement, les responsables de la formation rappellent que l'insertion professionnelle après le L3 est très problématique. Dans la logique de l'énoncé des objectifs précédemment évoqués, ils mentionnent que la poursuite d'études dans le domaine ne pourra que faciliter cette insertion.

C'est dans le domaine du pilotage de cette mention de licence que la particularité du département se ressent le plus. Le petit nombre d'étudiants suivi par le groupe restreint d'enseignants implique un pilotage très éloigné du formalisme distancié organisés par d'autres structures. La proximité d'écoute, les réponses personnalisées aux étudiants constituent les choix de fonctionnement présentés.

- Points forts :

- La taille réduite du groupe étudiant qui permet une réelle richesse d'échanges avec les enseignants.
- La progression très pensée des enseignements.
- L'affirmation d'une orientation de professionnalisation à destination de la recherche.
- La rareté de ce type de formation en France.

- Points faibles :

- La taille réduite du groupe étudiant qui risque de fragiliser la formation dans un contexte socio-économique "tendu".
- Les imprécisions sur plusieurs points.

- Recommandations pour l'établissement :

Cette troisième année de licence prend tout son sens dans l'offre de formation de l'Université Paul-Valéry, il est important qu'elle perdure même si un certain nombre de modifications devrait la concerner comme l'extension de la mention à un cursus complet de licence. Il serait nécessaire d'accompagner les responsables dans leur réflexion ainsi que dans l'organisation future de la mise en œuvre des changements afin de continuer à présenter aux étudiants une formation cohérente et soucieuse de la réussite du plus grand nombre.



# Observations de l'établissement



ARTS, LETTRES, LANGUES,  
SCIENCES HUMAINES ET  
SOCIALES

UNIVERSITÉ  
PAUL-VALÉRY  
MONTPELLIER 3

**UNIVERSITÉ PAUL-VALÉRY MONTPELLIER 3**

Route de Mende – 34199 Montpellier – CEDEX 5

Tel : 04 67 14 20 00 – Fax : 04 67 14 20 43

[www.univ-montp3.fr](http://www.univ-montp3.fr)

MONTPELLIER, le 02 juillet 2014

Affaire suivie par Matthieu Gayet  
Directeur des études et de la scolarité  
[matthieu.gayet@univ-montp3.fr](mailto:matthieu.gayet@univ-montp3.fr)  
0467142034

**Anne Fraïsse**  
Présidente de l'université Paul-Valéry  
Montpellier 3  
A  
**Jean-Marc GEIB**  
Directeur de la section formation et  
diplôme de l'AERES

**Objet : Observation évaluation AERES**

Monsieur le Directeur,

Pour donner suite à votre demande, je vous informe que nous n'avons pas d'observations particulières concernant cette Mention.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes respectueuses salutations.

La Présidente de l'Université

Anne Fraïsse